

# Hygiène et désinfection des surfaces et des sols

# Désinfectant PERFORM® CLASSIC ALCOHOL EP

- solution prête à l'emploi
- à base d'alcool
- sans parfum, sans colorant

#### Performances:

- virucide
- bactéricide
- fongicide
- · liquide incolore
- · salles propres de classe C ou D
- zones de production ou de stockage en industrie
- désinfection des surfaces de toute nature, des équipements et du matériel.
- ne convient pas aux surfaces sensibles à l'alcool, telles que les surfaces en verre acrylique (plexiglass)
- pH 5,5 8,5

# Propriété microbiologiques :

• bactéricide : EN 1276, EN 13697 en 1

• fongicide : EN 1650, EN 13697 Aspergillus niger en 2 min.

· activité virucide limitée : en 30 sec.

#### Composition:

• Éthanol (94%), Propan-1-ol



# Les performances des désinfectants et antiseptiques

# Normes de base

Pour mesurer l'efficacité des désinfectants, des normes de base définissent :

- l'action du désinfectant sur des microorganismes déterminés, ce qui permet de spécifier le spectre d'activité: bactéricide, mycobactéricide, fongicide, virucide, levuricide ou sporicide
- · le temps de contact nécessaire
- · la température d'utilisation
- les conditions d'utilisation: "en condition de propreté", "en condition de saleté", "en présence d'eau dure", etc.
- · la concentration du produit

# Normes d'application

En plus de ces bases, des normes d'application, différentes selon le domaine d'activité, précisent les conditions d'application du désinfectant pour un usage donné

Consistent	Dhana da marria da hana	Phase 2 : normes d'application			
Spectre	Phase 1 : normes de base	essais en suspension	essais sur des surfaces		
	agroalimentaire, indu	strie, usage domestique, collec	tivités		
Bactéricide	NF EN 1040	NF EN 1276	NF EN 13697		
Levuricide / Fongicide*	NF EN 1275	NF EN 1650	NF EN 13697		
Sporicide	NF EN 14347	NF EN 13704	-		
vétérinaire					
Bactéricide	NF EN 1040	NF EN 1656	NF EN14349 / NF EN16437		
Levuricide / Fongicide*	NF EN 1275	NF EN 1657	NF EN16438		
Mycobactéricide	-	NF EN 14204	-		
Virucide	-	NF EN 14675	-		
	n	nédecine humaine			
Bactéricide	NF EN 1040	NF EN 13727	NF EN 14561 / NF EN 16615		
Levuricide / Fongicide*	NF EN 1275	NF EN 13624	NF EN 14562 / NF EN 16615		
Mycobactéricide	-	NF EN 14348	NF EN 14563		
Virucide	-	NF EN 14476	-		
		autres domaines			
Bactéricide	NF EN 1040		NF EN 1499 / NF EN 1500 / NF EN 1279		

<sup>\*</sup> fongicide = action contre les levures ET les moisissures



# schülke -}

Solution prête à l'emploi, à base d'alcool, pour la désinfection des surfaces.

# perform<sup>®</sup> classic alcohol EP

#### **Notre plus**

- Fongicide en seulement 2 minutes
- Rapide et efficace
- Prêt à l'emploi
- Sans parfum ni colorant

#### **Domaines d'utilisation**

- Salles propres de classe C ou D
- Zones de production non classées en industrie
- · Zones de stockage en industrie

Désinfection des surfaces de toute nature, des équipements et du matériel.

#### Conseils d'utilisation

perform® classic alcohol EP est prêt à l'emploi. Recouvrir intégralement les surfaces, les équipements et le matériel à désinfecter à l'aide d'un tissu approprié et laisser agir.

Quantité maximale d'application : 50 ml/m2 Ne convient pas aux surfaces sensibles à l'alcool, telles que les surfaces en verre acrylique (plexiglass).

#### Efficacité microbiologique

Efficacité	Solution	Temps d'action
Bactéries EN1276, EN13697	prêtes à l'emploi	1 min
Fongique EN1650, EN13697	prêtes à l'emploi	2 min
Aspergillus niger EN13697	prêtes à l'emploi	2 min
activité virucide limitée	prêtes à l'emploi	30 sec

# perform<sup>®</sup> classic alcohol EP

#### Données relatives au produit

#### **Enregistrement**

Produit biocide déclaré auprès des autorités pour les applications en TP2 et TP4.

#### Composition

100 g de solution concentrée contiennent: 25 g d'Ethanol (94%), 35 g de Propan-1-ol.

#### Données physico-chimiques

Couleur Densité 0.890 a/cm3 / 20 °C рН 5,5 - 8,5 / 100 % / 20 °C

Point d'éclair 27 °C / Méthode: DIN 51755 Part 1

Routine FORM

#### Remarques particulières

Utiliser les désinfectants avec précaution. Lire attentivement l'étiquette, la documentation technique ainsi que la fiche de sécurité relative au produit.

#### Comment commander

Article	Bon de livraison	N° art.
perform classic alcohol EP 1L	10/Carton	113908
perform classic alcohol EP 10L	1/jerrycan	113909

#### Informations environnementales

schülke est une société engagée dans une gestion durable et responsable de nos ressources naturelles, de notre environnement et de notre santé. Notre système de management environnemental lancé en 1996 conditionne toutes nos activités au quotidien, et nos efforts sont régulièrement récompensés par les instances environnementales allemandes et internationales (EMAS, ECO AUDIT et Responsible Care).

## Avis d'expert et information

Les documents relatifs au produit sont disponibles sur simple demande à l'adresse suivante :

schuelkefrance.info@schuelke.com

Ou auprès de votre contact commercial personnalisé. Retrouvez toutes les nouveautés et informations diverses sur notre site internet: www.schuelke.fr





Schülke France Schülke France SARL Route de Varennes 71100 Chalon-France Tél +33 3 85 92 30 0 www.schuelke.fr schuelkefrance.info@schuelke.com info@schuelke.com

Siège Schülke & Mayr GmbH Robert-Koch-Str. 2 22851 Norderstedt, Allemagne él +49 40 - 52100 - 0 ax +49 40 - 52100 - 318 www.schuelke.com



perform® classic alcohol EP No Change Service!

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.02.2021

06.05 28.10.2021

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : perform® classic alcohol EP Identifiant Unique De Formu- : FS20-C0W9-H00P-0GG5

lation (UFI)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseil-

Utilisation de la substance/du :

mélange

Désinfectants et produits biocides généraux

Restrictions d'emploi recom-

mandées

Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant : Schülke & Mayr GmbH

Robert-Koch-Str. 2

22851 Norderstedt

Allemagne

Téléphone: +49 (0)40/ 52100-0 Téléfax: +49 (0)40/ 52100318

mail@schuelke.com www.schuelke.com

Fournisseur : Schülke France SARL

ZI Sud secteur A Route des Varennes

71100 Chalon sur Saône

France

Téléphone: + 33 (0) 3 85 92 30 00 schuelkefrance.info@schuelke.com

Adresse e-mail de la personne responsable de : Application Department +49 (0)40/521 00 666 FDS/Personne de contact : Application Department +49 (0)40/521 00 666 AD@schuelke.com

(schülke France SARL:+33-(0)-142914242) (schülke & Mayr AG: +41-444665544)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : INRS / ORFILA: +33(0)145425959

Carechem 24 International: +33 1 72 11 00 03

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)





# perform® classic alcohol EP No Change Service!

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.02.2021

06.05 28.10.2021

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

# Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :





Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence : Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des

étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les vapeurs/ aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien

ventilé.

P280 Porter des gants de protection (p.e. Caoutchouc nitrile)

/un équipement de protection des yeux.

#### Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

médecin.

#### Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation

d'élimination des déchets agréée.

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

propan-1-ol

#### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de





conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



perform® classic alcohol EP No Change Service!

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.02.2021

06.05 28.10.2021

> REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

> Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

Solution des substances suivantes avec des additifs inoffen-Nature chimique

sifs.

Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregistre- ment	Classification	Concentration (% w/w)
propan-1-ol	71-23-8 200-746-9 603-003-00-0 01-2119486761-29- XXXX	Flam. Liq. 2; H225 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central)	>= 30 - < 50
éthanol	64-17-5 200-578-6 603-002-00-5 01-2119457610-43- XXXX	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319	>= 20 - < 30

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Conseils généraux

En cas d'inhalation Amener la victime à l'air libre.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

Laver à l'eau et au savon par précaution.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les

yeux

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris

sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



perform® classic alcohol EP No Change Service!

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.02.2021

06.05 28.10.2021

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Traiter de façon symptomatique.

Provoque une sévère irritation des yeux. Risques

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contac-

ter le centre anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Movens d'extinction appro-

priés

Poudre sèche

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2)

Pulvérisateur d'eau

Moyens d'extinction inappro-

priés

Ne PAS utiliser un jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trou-

vant à proximité de la source d'incendie.

Produits de combustion dan-

aereux

On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Assurer une ventilation adéquate.

Enlever toute source d'ignition.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

: Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglo-





Tél. 01 42 50 50 50



perform® classic alcohol EP

No Change Service!

Version Date de révision: 06.05 28.10.2021

Date de dernière parution: 11.02.2021

6.4 Référence à d'autres rubriques

voir section 8 + 13

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipula- :

tion sans danger

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explo-

sion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles -Ne pas fumer. Le produit chaud dégage des vapeurs combus-

tibles.

Mesures d'hygiène Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les con-

Information supplémentaire

teneurs

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Ne pas entreposer à température supérieure à 30°C.

Éviter une exposition directe au soleil. Conserver le récipient bien fermé. Température de stockage recommandée: 5 - 25°C

sur les conditions de stockage

en commun

Précautions pour le stockage :

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) aucun

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
propan-1-ol	71-23-8	VME	200 ppm	FR VLE
			500 mg/m3	
	Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives			
éthanol	64-17-5	VME	1.000 ppm	FR VLE
			1.900 mg/m3	
	Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives			
		VLCT (VLE)	5.000 ppm	FR VLE
			9.500 mg/m3	
	Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives			



# perform® classic alcohol EP No Change Service!

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.02.2021

06.05 28.10.2021

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposi-	Effets potentiels sur la santé	Valeur
propan-1-ol	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	136 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	268 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systé- miques	1723 mg/m3
éthanol	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	1900 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	343 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	950 mg/m3

#### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
propan-1-ol	Eau douce	6,83 mg/l
	Sol	1,49 mg/kg
	Sédiment marin	2,75 mg/kg
	Sédiment d'eau douce	27,5 mg/kg
	Eau de mer	0,983 mg/l
éthanol	Eau douce	0,96 mg/l
	Eau de mer	0,79 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,6 mg/kg
	Sol	0,63 mg/kg
	Sédiment marin	2,9 mg/kg
	Station de traitement des eaux usées	580 mg/l

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à

I'EN166

Protection des mains

Directive : Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux

spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN

374 qui en dérive.

Remarques : Protection contre les éclaboussures: Gants en caoutchouc

nitrile jetables p.e. Dermatril (Épaisseur de la couche: 0,11 mm) fabriqués par KCL ou d'autres gants qui garantissent la même protection. Contact prolongé: Gants en caoutchouc nitrile p.e. Camatril (>120 min., Épaisseur de la couche: 0,40 mm) ou gants en caoutchouc butyle p.e. Butoject (>480 min., Épaisseur de la couche: 0,70 mm) fabriqués par KCL ou

d'autres gants qui garantissent la même protection..

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Si, pour des raisons techniques, les valeurs limites sur le lieu de travail ne pouvaient être respectées, il faudrait alors, dans des conditions exceptionnelles, porter un appareil de protection respiratoire adapté, mais ceci uniquement pour de

courtes périodes.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

-schülke -}-

perform® classic alcohol EP No Change Service!

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.02.2021

06.05 28.10.2021

Type de Filtre recommandé:

A-P2/ ABEK-P2

Protection respiratoire conforme à EN 143.

Mesures de protection : Éviter le contact avec les yeux.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : liquide

Couleur : incolore

Odeur : d'alcool

Seuil olfactif : non déterminé

Point de fusion/point de con-

gélation

< -5 °C

Température de décomposi-

ion

Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : env. 80 °C

Inflammabilité : Non applicable

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

17,5 % (v)

Matière première

Limite d'explosivité, inférieure : / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

2,1 % (v)

Matière première

Point d'éclair : 27 °C

Méthode: DIN 51755 Part 1

Température d'auto- : 412 °C

inflammabilité Matière première

pH : 5,5 - 8,5 (20 °C)

Concentration: 100 %

Viscosité

Temps d'écoulement : < 15 s à 20 °C

Méthode: DIN 53211

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : (20 °C)

complètement soluble

Coefficient de partage: n- : Non applicable

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



perform® classic alcohol EP No Change Service!

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.02.2021

06.05 28.10.2021

Pression de vapeur : env. 50 hPa (20 °C)

Densité relative : 0,890 g/cm3 (20 °C)

Densité de vapeur : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Réactions avec les agents d'oxydation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts et oxydants forts

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune raisonnablement prévisible.

#### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

#### propan-1-ol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): env. 8.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 33,8 mg/l

LABOMODER IIE
www.labomoderne.gri-13923DBorreRFR



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



perform® classic alcohol EP No Change Service!

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.02.2021

06.05 28.10.2021

Atmosphère de test: vapeur

Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Lapin): 4.032 mg/kg

Méthode: Valeur de littérature

éthanol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris): 8.300 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Souris): 39 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Lapin): 20.000 mg/kg

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

propan-1-ol:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

éthanol:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Pas d'irritation de la peau

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Produit:** 

Méthode : Avis d'expert Résultat : irritant

Remarques : Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une

composition similaire.

**Composants:** 

propan-1-ol:

Espèce : Lapin

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

éthanol:

Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : Irritation des yeux





conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# perform® classic alcohol EP

No Change Service!

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.02.2021

06.05 28.10.2021

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

#### propan-1-ol:

Type de Test : Test de Maximalisation

Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : OCDE ligne directrice 406

Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

éthanol:

Type de Test : Test de Maximalisation

Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : OCDE ligne directrice 406

Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

## Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

#### propan-1-ol:

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

: Non mutagène dans le test d'Ames.

#### éthanol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Épreuve de mutagenèse microbienne (test

d'Ames)

Système d'essais: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabo-

lique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: Non mutagène dans le test d'Ames.

Génotoxicité in vivo : Résultat: N'est pas mutagène

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mam-

maliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

#### Cancérogénicité

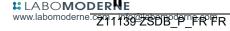
Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

#### propan-1-ol:

Cancérogénicité - Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancéri-

gène.





conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



perform® classic alcohol EP No Change Service!

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.02.2021

06.05 28.10.2021

éthanol:

Cancérogénicité - Evaluation : N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimenta-

tions animales.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:** 

propan-1-ol:

Incidences sur le dévelop-

: Espèce: Rat

pement du fœtus

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 8,6 mg/l

Toxicité pour la reproduction - Evaluation Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la ferti-

lité.

éthanol:

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 2.000 Poids corporel

mg / kg

Toxicité pour la reproduction

Evaluation

Des expériences sur l'animal ont démontré des effets muta-

gènes et tératogènes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Produit:

Remarques : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Composants:** 

propan-1-ol:

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

éthanol:

Remarques : Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:** 

propan-1-ol:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

éthanol:

Remarques : Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# perform® classic alcohol EP

No Change Service!

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.02.2021

06.05 28.10.2021

#### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

#### éthanol:

Espèce Rat

NOAEL 1.730 mg/kg OAEL 3.160 mg/kg Voie d'application Oral(e) Durée d'exposition 90 d

#### Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

> considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UÉ) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

#### Information supplémentaire

#### **Produit:**

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même. Remarques

> L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges,

fatigue, nausées et vomissements.

#### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

## Composants:

#### propan-1-ol:

Toxicité pour les poissons CL50 (Poisson): 3.200 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

Durée d'exposition: 48 h

tiaues

Méthode: DIN 38412

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques NOEC (Chlorella pyrenoidosa (Chlorelle)): 1.150 mg/l

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 3.642 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour la daphnie et **LABOMODERNE** 

NOEC: 68,3 mg/l

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



perform® classic alcohol EP No Change Service!

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.02.2021

06.05 28.10.2021

> les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

Durée d'exposition: 21 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

éthanol:

Toxicité pour les poissons CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 8.140 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquaCE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 5.000 mg/l Durée d'exposition: 48 h

tiaues

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques

Durée d'exposition: 72 h

: CI50 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): > 100 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

**Produit:** 

Biodégradabilité Résultat: Facilement biodégradable.

Méthode: OCDE 301D / CEE 84/449 C6

Composants:

propan-1-ol:

Biodégradabilité Type de Test: aérobique

Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 75 % Durée d'exposition: 20 d

éthanol:

Biodégradabilité Type de Test: aérobique

Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: > 70 % Durée d'exposition: 5 d

Méthode: OCDE 301D / CEE 84/449 C6

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

propan-1-ol:

Bioaccumulation Facteur de bioconcentration (FBC): 0,88

Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-

log Pow: 0,2 (25 °C)

Méthode: OCDE Ligne directrice 117 octanol/eau

éthanol:

Bioaccumulation Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



perform® classic alcohol EP No Change Service!

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.02.2021

06.05 28.10.2021

octanol/eau Méthode: Valeur calculée

12.4 Mobilité dans le sol

**Composants:** 

propan-1-ol:

Mobilité : Remarques: Mobile dans les sols

éthanol:

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:** 

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:** 

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

**Produit:** 

Information écologique sup-

plémentaire

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit selon le numéro d'élimination des déchets

européen. (CED).

Emballages contaminés : Donner les emballages vides à une entreprise de recyclage.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



perform® classic alcohol EP No Change Service!

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.02.2021

06.05 28.10.2021

Code d'élimination des dé-

chets

Code d'élimination des dé-

chets(Groupe)

: CED 070604\*

: Déchets de production, de préparation, de vente et de l'application (HZVA) de graisses, de lubrifiants, de savons, de dé-

tergents, de désinfectants et de produits pour la protection

personnelle.

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

 ADR
 : UN 1987

 IMDG
 : UN 1987

 IATA
 : UN 1987

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : ALCOOLS, N.S.A.

(éthanol, propan-1-ol)

IMDG : ALCOHOLS, N.O.S.

(ethanol, propan-1-ol)

IATA : Alcohols, n.o.s.

(ethanol, propan-1-ol)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 3 IMDG : 3 IATA : 3

#### 14.4 Groupe d'emballage

**ADR** 

Groupe d'emballage : III Code de classification : F1 Numéro d'identification du : 30

danger

Étiquettes : 3
Code de restriction en tun- : (D/E)

nels

**IMDG** 

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 3 EmS Code : F-E, S-D

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne- : 366

ment (avion cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y344 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Flammable liquid

IATA (Passager)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



perform® classic alcohol EP

Date de révision:

No Change Service! Date de dernière parution: 11.02.2021

06.05 28.10.2021

ment (avion de ligne)

Instruction d'emballage (LQ) Y344 Groupe d'emballage Ш

Flammable liquid Étiquettes

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Version

Dangereux pour l'environne-

ment

**IMDG** 

Polluant marin non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou na-

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains ar-

ticles dangereux (Annexe XVII)

Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

Numéro sur la liste 3

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

Non applicable

Règlement (CE) Nº 1005/2009 relatif à des substances

qui appauvrissent la couche d'ozone

Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants

organiques persistants (refonte)

Non applicable

Règlement (CE) Nº 649/2012 du Parlement européen et : du Conseil concernant les exportations et importations

de produits chimiques dangereux

Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV)

Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement P5c

européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

LIQUIDES INFLAMMABLES

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



perform® classic alcohol EP No Change Service!

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.02.2021

06.05 28.10.2021

(R-461-3, France)

cée (R4624-18)

Surveillance médicale renfor- : Le produit n'a pas de propriétés CMR

Installations classées pour la : protection de l'environnement (Code de l'environnement

R511-9)

4331, 4734

Composés organiques vola-

tils

Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles

(prévention et réduction intégrées de la pollution)

Contenu en composés organiques volatils (COV): 58,27 %

#### Autres réglementations:

Observer la directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Observer la directive 2000/39/CE relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif.

Règlement (UE) no 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

**TSCA** Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de

la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

AIIC Listé ou en conformité avec l'inventaire

DSL Tous les composants de ce produit sont sur la liste cana-

dienne LIS

**ENCS** Listé ou en conformité avec l'inventaire

**ISHL** Listé ou en conformité avec l'inventaire

**KECI** Listé ou en conformité avec l'inventaire

**PICCS** Listé ou en conformité avec l'inventaire

**IECSC** Listé ou en conformité avec l'inventaire

**NZIoC** N'est pas en conformité avec l'inventaire

TECI Listé ou en conformité avec l'inventaire

# 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Exempt





# perform® classic alcohol EP No Change Service!

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.02.2021

06.05 28.10.2021

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Texte complet pour phrase H

H225
H318
Provoque de graves lésions des yeux.
H319
Provoque une sévère irritation des yeux.
H336
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Texte complet pour autres abréviations

Eye Dam. : Lésions oculaires graves

Eye Irrit. : Irritation oculaire
Flam. Liq. : Liquides inflammables

STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique

FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chi-

miques en France (INRS)

FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition FR VLE / VLCT (VLE) : Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA -Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC -Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO -Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS -Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# perform® classic alcohol EP No Change Service!

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.02.2021 06.05 28.10.2021

# Information supplémentaire

# Classification du mélange:Procédure de classification:Flam. Liq. 3H226Sur la base de données ou de l'évaluation des produitsEye Irrit. 2H319Sur la base de données ou de l'évaluation des produitsSTOT SE 3H336Méthode de calcul

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.